

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-4/18

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : PERRUSSOT François

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Subvention à la société CAP-INITIATIVES pour l'accompagnement durable des opérations Cap-Parrainage.

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Conseil général soutient des initiatives de nature diversifiée dont l'intérêt est démontré à la fois par leur spécificité mais aussi par leurs résultats avérés.

Cap-Parrainage est un dispositif qui permet de mettre en relation des parrains, dirigeants d'entreprise, avec des demandeurs d'emploi afin de les sensibiliser aux réalités du secteur d'activité recherché. Trois conventions ont été signées entre la société CAP-INITIATIVES et le Département pour la mise en œuvre d'opérations Cap-Parrainage, le 15 juin 2007 sur le territoire du S.A.N. du Val d'Europe, le 4 juillet 2008 sur le territoire de la Maison départementale des solidarités de Fontainebleau et le 7 octobre 2010 sur le territoire de la Maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie. Les trois dispositifs Cap-Parrainage sont animés par des chargés de mission de l'association INITIATIVES 77. Le Département prend en charge le coût de l'accompagnement durable dispensé par CAP-INITIATIVES, et souhaite en définir les modalités par voie de convention. La mise en place d'un outil informatique, plate-forme collaborative personnalisée, en constitue le support principal.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU les conventions signées entre le Département de Seine-et-Marne et la société Cap-Initiatives, le 15 juin 2007 pour la mise en œuvre d'une opération Cap-Parrainage sur le territoire du S.A.N. du Val d'Europe, le 4 juillet 2008 pour la mise en œuvre d'une deuxième opération Cap-Parrainage sur le territoire de la Maison départementale des solidarités de Fontainebleau et le 7 octobre 2010 pour la mise en œuvre d'une troisième opération Cap-Parrainage sur le territoire de la Maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie,

VU la délibération du Conseil général en date du 28 janvier 2011 approuvant le budget du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

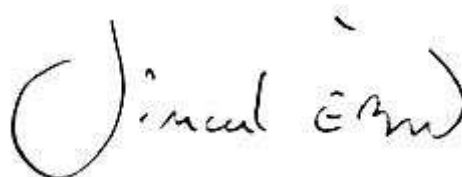
DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention d'accompagnement durable à intervenir avec la société CAP-INITIATIVES, telle que jointe en annexe de la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil général à la signer au nom du Département.

Article 2 : d'attribuer à la société CAP-INITIATIVES au titre de l'accompagnement durable des trois opérations Cap-Parrainage se déroulant sur les territoires du S.A.N. du Val d'Europe, de la Maison départementale des solidarités de Fontainebleau et sur celui de la Maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie, une subvention d'un montant total de **12 756 €** qui sera prélevée sur l'opération "fonds d'aide aux projets d'insertion" de l'action intitulée "actions d'insertion professionnelle et de formation" du budget départemental 2011.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ